

Le bail commercial : les clauses à valider

Formation mixte

7 ou 14 heures (1 jour à 2 jours)

Accessible

Tarif : 450 € HT/pers/jour

Programme de la formation

Objectifs de la formation

Identifier les clauses d'un bail commercial
Savoir gérer les relations avec le propriétaire
Être capable de négocier les clauses

Public concerné

Assistants juridiques – salariés d'agences immobilières – agent immobilier -

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, celle-ci est adaptée.

Contenu

- **Le bail commercial : un statut particulier**
 - Définition du bail commercial
 - Périmètre du bail commercial

- **Les clauses imposées par le législateur**
 - La durée du bail
 - Les éléments matériels du local

- **Les clauses qui peuvent être négociées**
 - Les éléments financiers du contrat
 - Les activités
 - Les charges

- **La résiliation du bail**
 - La cession du bail
 - L'exploitation permanente des lieux

L'équipe pédagogique

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur expert dans son domaine, désigné par l'organisme de formation

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Questionnaires et/ou QUIZZ en début et en fin de formation.

Ressources pédagogiques et techniques

Livrable transmis aux participants

Connexion WIFI

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation, de jeux pédagogiques dans une logique de learning by doing.

Lieu

18 rue de Monswiller à Saverne

Capacité d'accueil

1 à 3

Accessibilité

En cas de besoins particuliers (situation de handicap, mobilité, restauration...), merci d'en informer DIVALEX CONSEILS dans les meilleurs délais et au plus tard 7 jours avant le début de la formation